

# BRUXELLES: FINI DE ZWANZER

**Un refinancement de 461 millions d'euros et de nouvelles compétences qui renforcent son statut de Région à part entière. Bruxelles s'apprête à récolter les fruits de la 6e réforme de l'Etat. Des fruits parfois pourris, comme l'exigence de nouvelles économies pour assainir les finances du pays.**

PAR CANDICE VANHECKE

**B**ruelles a beau s'être construite sur des marécages, ce sont pourtant les négociateurs fédéraux qui s'enlisent dans d'inextricables pourparlers, tandis que les (très) probables futurs partenaires de la ville-région empruntent la cadence d'un cycliste flamand lancé à toute allure sur les routes de son *platteland* natal. Mardi, ces derniers concluaient, en effet, un premier accord sur la gestion des matières bicommunautaires.

Tout semble donc rouler pour l'équipe au maillot jaune iris. Avec la 6e réforme de l'Etat, la capitale bénéficie (enfin !) d'un refinancement lui permettant d'assumer ses tâches métropolitaines : exigence de bilin-

guisme dans les services publics, sécurité accrue lors des manifestations et sommets internationaux, infrastructures soumises à la pression des navetteurs de tout le pays, etc. Total de ce refinancement : 461 millions. Une somme que la Région aura entièrement absorbée d'ici 2015 et qui pourra encore évoluer dans les prochaines années, en respectant toutefois un plafond fixé à 1 % du produit national brut (PIB).

A l'instar de la Flandre et de la Wallonie, Bruxelles s'est aussi vu transférer certaines compétences liées à la politique de l'emploi, aux prestations familiales, soins de santé et aide aux personnes, plus diverses dépenses fiscales (*voir page suivante*). Autant de nouveaux défis que la future coalition PS-cdH-FDF (côté francophone), Open VLD-SP.a-CD&V

(côté flamand) s'apprête à relever, forte d'un budget 2014 qui devrait se révéler légèrement excédentaire (6-7 millions).

## 87 MILLIONS À TROUVER

De quoi sabrer quelques bouteilles de gueuze ? Pas vraiment. Car, comme ses consœurs flamande et surtout wallonne, la Région bruxelloise est appelée à se serrer sérieusement la ceinture dans le futur. En cause : le programme de stabilité négocié avec la Commission européenne. « *Celui-ci prévoit le retour à l'équilibre budgétaire en 2015 et la réalisation d'un surplus de 0,75 % du PIB en 2016*, précise l'économiste Benoît Bayenet (ULB). Or, le transfert de certaines compétences fédérales aux Régions et Communautés rime aussi avec une plus grande contribution à l'effort d'assainissement des finances publiques : « *A politique inchangée et en se basant sur les paramètres économiques qui ont servi de base à l'accord institutionnel, l'effort budgétaire bruxellois se chiffrerait à environ 87 millions l'an prochain, 178 millions si l'on cumule les années 2015 et 2016. Il se maintiendrait ensuite, tout en évoluant moins vite.* »

En clair, la Région se voit confier de nouvelles tâches, avec l'obligation de dégager de substantielles économies, le tout sans risquer d'endiguer une (hypothétique) reprise de la croissance et de l'emploi. Seul espoir : « *La Belgique négocie actuellement le report d'un an de son objectif de surplus budgétaire. C'est d'ailleurs ce que préconise aussi le Conseil supérieur des Finances.* » Un petit ballon d'oxygène d'une année, qui ne sauvera pourtant pas les Bruxellois de l'asphyxie si la morosité économique devait se prolonger. ■